

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRETE DU PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Restriction de la Circulation
LES ROUTES DEPARTEMENTALES D5 et D15
au territoire de la commune de HAVRINCOURT
TRAVAUX
pontage sur revêtement bitumineux
Section hors agglomération
du 11 septembre 2023 au 25 septembre 2023**

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière,

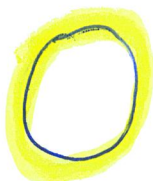
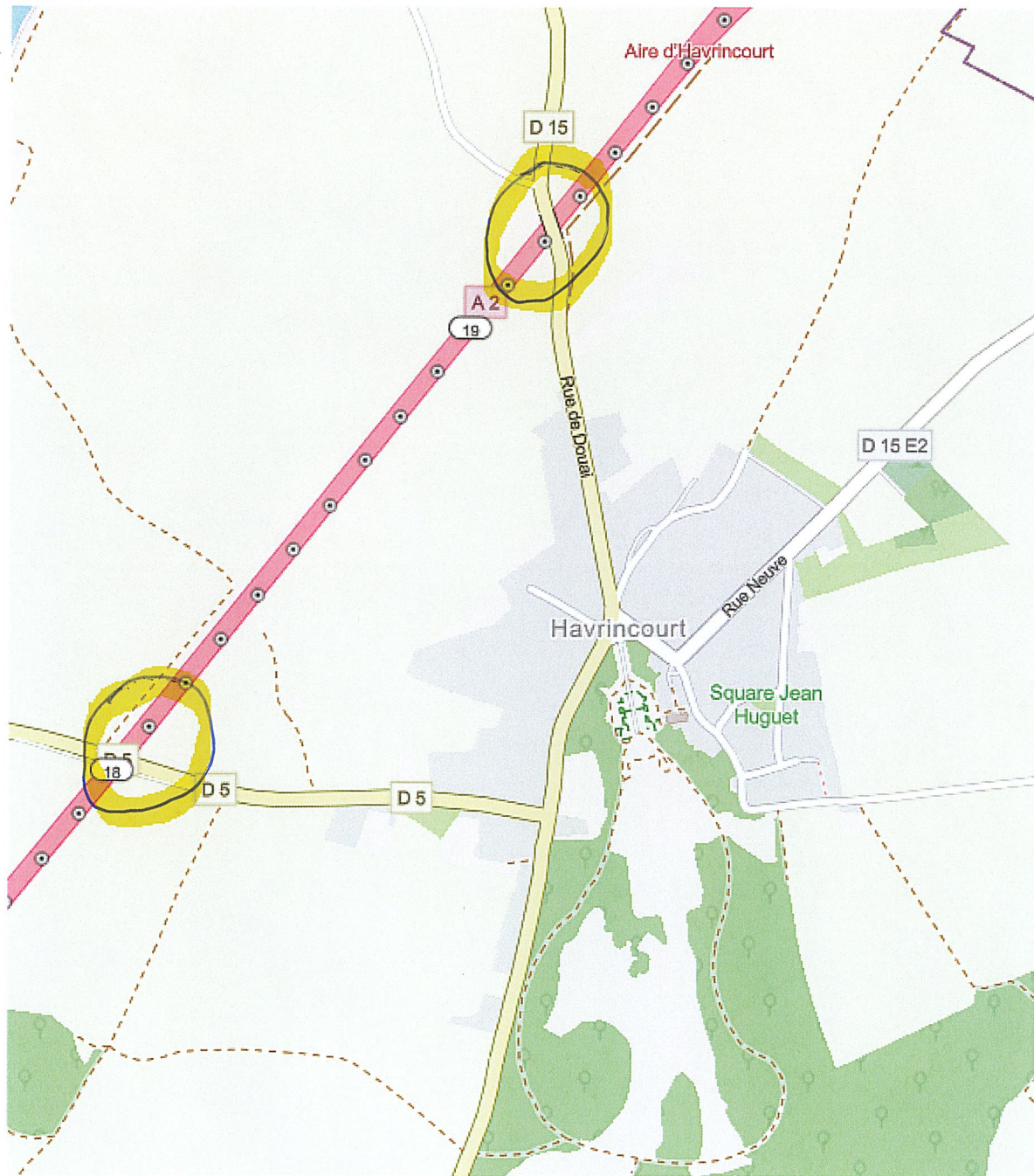
Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, approuvé par arrêté n°A2015-01, en date du 21 septembre 2015 par Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant la demande du 17/07/2023, par laquelle la SANEF, fait connaître le déroulement des travaux de pontage sur revêtement bitumineux, le 11 septembre 2023,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier départemental, la réalisation des travaux de pontage sur revêtement bitumineux, va nécessiter une restriction de la circulation sur les routes départementales D5 du PR 0+400 au PR 0+990 et D15 du PR 4+900 au PR 5+500, hors agglomération, du 11 septembre 2023 au 25 septembre 2023 pour une durée effective de 2 jours, et qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et de prévenir les accidents,

Considérant l'information préalable faite auprès de Monsieur le Maire de la commune de HAVRINCOURT,

Considérant l'information préalable faite auprès de Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BAPAUME,



RD 5	PR	0+450	à	0+550
" 15	"	4+900	à	5+500

Zones
de travaux

